



**MINISTÈRE
DE LA TRANSFORMATION
ET DE LA FONCTION
PUBLIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le lundi 29 avril 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Stanislas GUERINI salue l'adoption à l'unanimité du décret entérinant l'accord sur la prévoyance des agents publics de l'Etat

A l'occasion du Conseil supérieur de la Fonction publique d'Etat qui s'est tenu ce lundi 29 avril sous la présidence du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques Stanislas GUERINI, les sept organisations syndicales représentatives ont adopté à l'unanimité, signataires comme non signataire, le décret concrétisant la mise en place de l'accord pour la prévoyance des agents publics de l'Etat.

Cet accord avait été signé le 20 octobre dernier par les représentants de six syndicats représentatifs sur sept. Ce décret renforce très significativement les garanties en matière de prévoyance au sein de la fonction publique d'Etat face aux risques liés à l'incapacité de travail, à l'invalidité et au décès. Sa publication permettra ainsi la conclusion à partir de 2025 des contrats garantissant la protection sociale complémentaire à destination des agents publics de l'Etat.

Alors qu'un million d'agents publics n'ont à ce jour aucune couverture prévoyance, l'Etat financera dorénavant à hauteur de 7 euros par mois le contrat de prévoyance de l'agent pour favoriser au maximum son adhésion. S'y ajouteront les garanties additionnelles, librement choisies par les agents que les mutuelles ou assureurs présenteront dans leur offre, dans le cadre des négociations menées par les administrations.

CONTACT PRESSE

Service de presse de Stanislas GUERINI,
ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

Tél : 01 53 18 42 68 / 42 76

Mél : presse.mtf@transformation.gouv.fr